

# AGENT/E DE MAINTENANCE

## DESCRIPTIF DE POSTE

- Prendre connaissance du planning de la journée et des consignes auprès de son/sa N+1,
- Identifier des anomalies ou des pannes et leurs causes sur des installations ou des équipements faisant appel à des technologies mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques,
- Exécuter les réparations en respectant les règles de sécurité des personnes et des matériels (démonter les éléments pour accéder à celui endommagé, le remplacer, remonter, réaliser par des procédés de soudage des réparations simples, en cas de rupture d'organes),
- Alerter le N+1 pour commander les éléments neufs lorsque besoin et suivre la livraison,
- Planifier la réparation des éléments endommagés lorsque possible pour remise en stock,
- Organiser les interventions de maintenance en fonction des impératifs de la production et du carnet d'entretien des engins et installations,
- Réaliser les interventions préventives ou curatives et surveiller l'usure des équipements,
- Implémenter le carnet d'entretien des engins et installations pour historique et suivi,
- Alerter en cas de mauvaise qualité des installations et des causes supposées,
- Former et sensibiliser aux bonnes pratiques d'utilisation des engins et installations,
- Garantir la propreté et le rangement de l'atelier,
- Respecter les plannings et les procédures mises en place (sécurité, qualité, environnement, etc.),
- Rendre compte de son activité quotidiennement au N+1 et l'alerter en cas de besoin ou dysfonctionnement,
- Participer aux formations et réunions que la direction jugera nécessaires à l'exercice de l'activité.

## PARTICULARITES DU POSTE

- Horaires : 35h hebdomadaires en journée normale du lundi au vendredi. Possibilité de réaliser des heures supplémentaires sur demande du/de la N+1
- Équipements aux postes : Les EPI en lien avec l'environnement dans lequel l'agent intervient, il peut utiliser des machines d'usinage en atelier : tour, fraiseuse, chalumeau et poste de soudure à l'arc électrique.
- Environnement : Le technicien de maintenance peut travailler sur tous les sites de l'entreprise (carrière, magasin, transport et atelier)
- Habilitation / permis : Habilitation électrique + CACES 3 + Autorisation de conduite

## COMPÉTENCES ATTENDUES

**Techniques :** Connaissance approfondie des principes mécaniques, électriques auto, pneumatiques et hydrauliques. Compétences en chaudronnerie. Capacité à identifier et à résoudre efficacement les problèmes techniques. Être capable de soulever et de manipuler des charges lourdes et de travailler dans un environnement extérieur parfois difficile. Familiarité avec les règlements de sécurité et les bonnes pratiques liées à la maintenance d'équipements industriels.

**Comportementales :** Adaptabilité, anticipation, autonomie, disponibilité, organisation, réactivité, rigueur, prudence, travail d'équipe, travail sous pression, résolution de problème, pragmatisme, attitude positive et communication.

## Responsabilités au sein de l'entreprise



Atteindre les objectifs fixés par l'entreprise en terme de qualité, coûts, délais et conformité réglementaire.



Respecter les règles et consignes de sécurité.



Appliquer et faire vivre le système Qualité / Environnement (sécurité, normes, tri des déchets, ...). Ne pas fumer dans les véhicules.



Connaître et appliquer le règlement intérieur de l'entreprise.



Être acteur/rice de la sobriété énergétique de l'entreprise (éteindre la lumière, baisser le chauffage, couper le contact des véhicules, etc.).

## Positionnement, autonomie, liaisons et responsabilités du poste



Sous la responsabilité du/de la Chef/fe d'équipe Maintenance, l'Agent/e de Maintenance doit être autonome dans ses activités.



Il/elle doit respecter les règles de sécurité au poste et garantir la qualité des produits livrés.



Être le/la garant/e de la propreté de son poste de travail et en assurer le nettoyage.



Assurer la gestion documentaire de son poste.

Nom :  
Prénom :  
Date :  
Signature :